

Évaluation des Langues Vivantes Étrangères au collège

Par Heidy BERTHET, IA-IPR d'italien, et Anne-Sophie PASCAL, IA-IPR d'anglais,
avec la collaboration des IA-IPR de langues vivantes de l'académie de Grenoble

Quels sont les éléments fondamentaux à intégrer dans les pratiques évaluatives en LVE, dans la continuité des pratiques existantes en lien avec l'évaluation par compétences et afin de constituer une évaluation fiable et équitable ?

Cadre général en LVE

À partir de la session 2026, le Diplôme National du Brevet (DNB) intègre les moyennes trimestrielles ou semestrielles de chaque discipline obligatoire, dont les langues vivantes, dans le calcul du contrôle continu. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de l'évaluation par compétences, toujours adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Le présent document vise à clarifier, rassurer et outiller les enseignants pour garantir une évaluation juste, robuste, constructive et transparente en respectant la liberté pédagogique des enseignants.

L'évaluation doit rendre possible la compréhension du processus d'apprentissage par l'élève afin qu'il puisse prendre des décisions pour s'engager, déconstruire et reconstruire.

- Référentiel et descripteurs

Comment utiliser les outils évaluatifs institutionnels pour garantir une évaluation fiable, positive et progressive ?

- Maintenir l'adossement au CECRL, en utilisant exclusivement les descripteurs du CECRL pour évaluer les activités langagières (compréhension et production orales, écrites et en interaction).
- Expliquer aux élèves et à leur famille que la note chiffrée reflète l'évaluation par compétences et le niveau atteint.
- Communiquer aux élèves les grilles d'évaluation avant chaque évaluation, voire en début de projet pédagogique, pour assurer une totale transparence sur les critères, les objectifs et les modalités.

- Conversion compétences-notes chiffrées

Comment assurer la correspondance entre niveau CECRL et note chiffrée fiable ?

- Évaluer tout d'abord le niveau de l'élève à l'aune du niveau CECRL visé en fin de période donnée.
- Puis le convertir en note chiffrée selon un tableau de correspondance « niveau atteint – note », reflétant fidèlement la compétence de l'élève (niveau attendu désormais B1 en fin de 3^{ème} pour la LVA et A2 pour la LVB). Cf. *tableaux d'Aide à l'évaluation ci-dessous pages 3 et 4*

- Évaluation constructive et droit à l'erreur

Comment valoriser la progressivité et sécuriser la trajectoire des élèves ?

- Valoriser les acquis plutôt que les lacunes avec une notation qui traduit la progression vers le niveau attendu. Cela favorise la motivation et l'investissement des élèves.
- Reconnaître qu'une erreur ponctuelle/contre-performance ne remet pas en cause le niveau global.
- Intégrer le droit à l'erreur¹ pour encourager l'apprentissage continu. Différentes démarches sont envisageables (exemple : l'élève peut repasser une évaluation ; ne pas comptabiliser la note défailante et évaluer la compétence en fin de parcours ; une erreur ponctuelle peut être compensée par d'autres réussites dans la même compétence).

¹ Selon Astolfi l'erreur est un « indicateur de processus ». L'erreur convoque le questionnement dans la phase de remédiation (feedback, autorégulation).

- Nature et modalités des évaluations

Comment évaluer toutes les compétences et mesurer la progressivité des apprentissages ?

- Fréquence : garantir un nombre suffisant d'évaluations chaque trimestre ou semestre, couvrant toutes les activités langagières.
- Variété : varier les modalités entre oral et écrit, tests de connaissances, évaluations formatives de type tâche intermédiaire, évaluation de la réception écrite et orale et projet final. Inclure des évaluations orales et écrites dans chaque projet pédagogique.
- Apprentissage : penser l'évaluation dès la conception de la séquence. Le protocole d'évaluation doit être construit en même temps que le scénario pédagogique, car il fait partie intégrante du projet et du parcours d'apprentissage de l'élève.

- Méthodes de calcul de moyenne

Quelle moyenne retenir pour le contrôle continu au DNB en LVA et LVB ?

- A l'issue de chaque trimestre ou semestre :
 - Option 1 : pondérer chaque note différemment en fonction du type d'évaluation (exemple : test de connaissances coefficient 1 / évaluation intermédiaire coefficient 2 / évaluation de compréhension orale coefficient 3 / évaluation du projet final coefficient 3).
 - Option 2 : évaluer les élèves de façon hybride (notes chiffrées, niveaux de compétences par couleurs, évaluations informelles non notées, etc.), puis déterminer en fin de trimestre ou de semestre un niveau européen global atteint et le faire correspondre à une note grâce au tableau de conversion (CF tableau d'Aide à l'évaluation ci-dessous). Cette note constituera la moyenne du trimestre ou semestre.
- Conserver pour chaque langue vivante une moyenne distincte.

- Cohérence d'équipe pédagogique

Comment assurer la cohérence des pratiques évaluatives au sein de l'équipe LV ?

- Aborder le thème de l'évaluation au sein des différentes instances, telles que le conseil d'enseignement et le conseil pédagogique.
- Harmoniser les pratiques d'évaluation dans l'équipe de LVE et partager une pondération claire et explicite en équipe pour assurer cohérence et équité.
- Communiquer avec les familles en expliquant clairement que la note reflète l'évaluation par compétences et valorise la progression de l'élève.

- Le feedback comme levier d'apprentissage

Comment accompagner la progression des élèves ?

- Proposer des étapes de feedback en aval des évaluations. « Pour avancer, il faut comprendre où l'on va et comment on y va ² ». Un retour réflexif sur l'activité permet à l'élève de comprendre et modifier ses comportements cognitifs (repérer, analyser, décider).
- Privilégier une évaluation formative qui cultive ce changement de posture.

EN CONCLUSION pour répondre à la question « comment construire une moyenne robuste et fiable »

- Assurer la diversité et la régularité des évaluations pour une mesure représentative des compétences.
- Utiliser des grilles adaptées, claires et explicites, tenant compte des degrés d'acquisition, de la progressivité et considérer le droit à l'erreur.
- Équilibrer les pondérations selon la nature et la finalité des évaluations.
- Instaurer une cohérence collective dans les pratiques pour limiter les écarts entre évaluateurs, via le recours à des outils communs (CERCL, tableaux de conversion).

² L'évaluation formative au cœur du processus d'apprentissage, Des outils pour la classe et la formation, Marie-Alice Médioni, Chronique sociale, 2016

AIDE à l'évaluation en collège

Tableaux de correspondance entre niveau européen, note chiffrée sur 20 et degré d'acquisition de compétence

L'évaluation en LVE reste fondée sur les compétences et l'adossement au CECRL. Toutefois, avec les nouvelles modalités d'attribution du Diplôme National du Brevet (DNB), il est nécessaire de relier ces niveaux européens à une note chiffrée sur 20 en classe de 3^{ème}.

Les tableaux de correspondance proposés ci-dessous n'ont aucune valeur scientifique ou prescriptive mais peuvent être utilisés comme une aide à l'évaluation ; ils partent du niveau CECRL observé chez l'élève et l'associent à une note, en veillant à refléter non seulement le niveau atteint mais aussi la progressivité des attentes du premier trimestre de 6^{ème} au dernier trimestre de 3^{ème}.

Le choix de proposer une fourchette de notes pour chaque niveau européen permet d'envisager une notation adaptée en fonction d'éventuelles aides apportées aux élèves dans le cadre d'une évaluation différenciée.

LVA

6^{ème} LVA	1 ^{er} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		10-12	13-18	19-20	20
	2 ^{ème} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		10-11	12-17	18-20	20
	3 ^{ème} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		9-11	12-17	18-20	20

Niveau à atteindre en fin de 6^{ème} LVA = A1+

5^{ème} LVA	1 ^{er} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		9-10	11-14	15-17	18-20	20
	2 ^{ème} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		8-9	10-13	14-16	17-20	20
	3 ^{ème} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		8-9	10-12	13-15	16-20	20

Niveau à atteindre en fin de 5^{ème} LVA = A2

4^{ème} LVA	1 ^{er} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1
		8-9	10-11	12-14	15-17	18-20	20
	2 ^{ème} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1
		7-8	9-11	12-13	14-16	17-20	20
	3 ^{ème} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1
		6-7	8-10	11-13	14-15	16-20	20

Niveau à atteindre en fin de 4^{ème} LVA = A2+

3^{ème} LVA	1 ^{er} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1	B1+
		5-7	8-10	11-12	13-15	16-17	18-20	20
	2 ^{ème} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1	B1+
		4-6	7-9	10-11	12-14	15-16	17-20	20
	3 ^{ème} trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1	B1+
		3-5	6-8	9-11	12-13	14-15	16-20	20

Niveau à atteindre en fin de 3^{ème} LVA = B1

LVB

On tiendra compte dans l'utilisation de cet outil d'aide à la conversion de la progressivité du parcours de l'élève qui a pu commencer l'étude de la LVB en classe de 6^{ème} (= classe bilangue) ou plus souvent de 5^{ème}.

6^{ème} LVB (Bilangue)	1 ^{er} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+
		15-19	20	20
	2 ^{ème} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+
		14-18	19-20	20
	3 ^{ème} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+
		13-17	18-20	20

Niveau à atteindre en fin de 6^{ème} LVB = A1

5^{ème} LVB	1 ^{er} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		13-16	17-20	20	20
	2 ^{ème} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		11-14	15-18	19-20	20
	3 ^{ème} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		9-12	13-17	18-20	20

Niveau à atteindre en fin de 5^{ème} LVB = A1+

4^{ème} LVB	1 ^{er} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		9-11	12-16	17-20	20
	2 ^{ème} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		8-10	11-15	16-20	20
	3 ^{ème} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		7-9	10-14	15-20	20

Niveau à atteindre en fin de 4^{ème} LVB = A1+

3^{ème} LVB	1 ^{er} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		5-8	9-13	14-18	19-20	20
	2 ^{ème} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		3-6	7-11	12-16	17-20	20
	3 ^{ème} Trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		4-6	7-10	11-14	15-20	20

Niveau à atteindre en fin de 3^{ème} LVB = A2